

Ecrit par le 30 janvier 2026

Delta plus : un chiffre d'affaires en croissance au premier semestre



2021 a été une année fructueuse pour la société d'équipements de protection individuelle Delta Plus qui a enregistré un chiffre d'affaires record s'élevant à 344,2 millions d'euros. Jusqu'ici en 2022, l'entreprise, dont le siège se situe à Apt, poursuit dans cette lancée.

Pour Delta plus, l'année dernière a été marquée par l'achat de plusieurs entreprises telles qu'Artex, Alsolu ou encore ERB Industries. En janvier 2022, la société aptésienne a également fait l'acquisition de la société italienne Maspica, suivi de l'entreprise australienne Safety Link un mois plus tard. Ces différents rachats ont largement contribué à la croissance économique de l'entreprise qui continue dans cette direction.

Au premier semestre, Delta plus enregistre un chiffre d'affaires de 204,9 millions d'euros, ce qui signifie que les ventes ont augmenté de +22,8% par rapport à la même période en 2021. Le chiffre d'affaires du premier semestre se situe donc à +25,2 millions d'euros comparé à la fin du premier semestre de l'année dernière.

En Europe, le chiffre d'affaires du premier semestre 2022, qui s'élève à 107,4 millions d'euros, est en

Ecrit par le 30 janvier 2026

croissance de +26,4 millions d'euros, c'est-à-dire +32,5%, grâce à l'intégration de la société Maspica. Dans le reste du monde, le chiffre d'affaires s'élève à 97,5 millions d'euros. L'acquisition de Safety Link a donc permis une croissance de +11,7 millions d'euros, soit +13,7%, par rapport à 2021.

Les objectifs du second semestre

Le premier semestre de 2022 a été marqué par de nombreux événements qui ont eu un impact majeur sur les entreprises comme la guerre en Ukraine, les confinements stricts en Chine en raison du Covid-19, l'augmentation des prix des matières premières, ainsi que les variations significatives des taux de change des principales devises mondiales. Pour autant, Delta plus a toujours pour ambition pour l'année de poursuivre la croissance organique de son chiffre d'affaires.

L'objectif premier de l'entreprise est de garder une structure financière solide qui lui permet d'assurer le financement de son développement, que ce soit au niveau des équipements qu'elle propose, ou de son rayonnement à l'international.

V.A.

Morières-lès-Avignon et Caderousse misent sur l'économie de proximité

Ecrit par le 30 janvier 2026



Les communes de [Morières-lès-Avignon](#) et [Caderousse](#) sont désormais signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur ([CMAR](#)). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

Cette signature porte à 50 le nombre total de communes vauclusiennes ayant adhéré à la charte à ce jour. A ce titre, elles s'inscrivent dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes de proximité ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région PACA.

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune,
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

« En ces temps complexes, cette crise sanitaire qui s'éternise, nous devons plus que jamais favoriser

Ecrit par le 30 janvier 2026

l'artisanat. Car les français ont besoin des artisans au quotidien tout autant que les artisans ont besoin des français », déclare Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA.

Par ailleurs, suite aux nouvelles mesures prises pour faire face à la troisième vague de l'épidémie de covid-19, de nombreuses entreprises artisanales se verront contraintes d'interrompre leurs activités et de se réorganiser en vue de la fermeture des écoles. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région appelle à la construction rapide d'une feuille de route de sortie de crise pour donner des perspectives claires et concrètes aux artisans inquiets.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr